

un geste simple,

citoyen, écologique

Ne le jetez pas
n'importe où !

après les fêtes,

je recycle

mon sapin de Noël !

Les points de collecte
du 4 au 13 janvier
2013

Ergué-Armel

>> mairie annexe, parking
rue Léon Blum

Penhars

>> mairie annexe, parking
avenue des Oiseaux

Kerfeunteun

>> au dessus de la MJC/MPT, parking à proximité
du terrain de boules, rue Teilhard de Chardin

Centre-ville

>> place de la Résistance

>> Conditions de dépôt dans les bennes mises à disposition :

Les sapins doivent être : > sans décoration,
> non floqués,
> sans sac,

et si possible ébranchés pour réduire le volume dans la benne.

Ne déposer aucun sapin, ni déchet au pied de la benne.



VILLE
DE QUIMPER

agendaXXI

